



### **Petit guide du savoir-vivre**

Lorsque l'on profite d'une randonnée, ce n'est généralement pas seulement pour les bienfaits que cela apporte à notre santé. Une excursion dans notre belle campagne constitue également un plaisir pour nos sens et offre un ressourcement bienvenu.

Derrière les magnifiques paysages que constituent champs, forêts et autres milieux naturels, se cachent des hommes et des femmes qui travaillent pour nourrir la population. Ils participent également à promouvoir la faune et la flore sauvage à travers la mise en place de surfaces de promotion de la biodiversité et des réseaux agro-environnementaux.

Une campagne plus vulnérable qu'il n'y paraît, mais que vous pouvez participer à préserver en respectant certaines règles de base.

### **Rester sur les chemins officiels**

En restant sur les chemins officiels signalisés en jaune, vous pouvez non seulement être sûrs que vous êtes autorisés à passer par où les panneaux vous mènent, mais cela vous évite également de vous perdre. S'introduire dans des champs ou des prairies par des chemins non officiels, risque fortement de mettre en péril les cultures ou la qualité des espaces dédiés à la promotion de la biodiversité. Rester sur les chemins officiels permet également de limiter le dérangement de la faune sauvage pour laquelle il ne reste que peu de lieux de tranquillité.

### **Veiller au bien-être des animaux**

En plus de polluer l'environnement, les déchets oubliés dans les prairies peuvent se retrouver dans le fourrage du bétail et provoquer des blessures parfois mortelles.

Lorsque les chemins traversent des pâturages, il est important de garder ses distances avec les vaches qui sont accompagnées de leur veau, et en particulier si vous êtes accompagnés d'un chien. En effet, ces animaux d'ordinaire paisibles peuvent se révéler dangereux quand ils estiment que leur progéniture est menacée. Dans les régions de montagne, il convient également de rester à bonne distance des chiens de protection de troupeaux qui, malgré les apparences, ne sont pas de animaux de compagnie.

## **Surveiller son chien**

Le « meilleur ami de l'homme » ne boude généralement pas son plaisir quand il s'agit d'accompagner son maître lors d'une randonnée au grand air. Les sens éveillés par la campagne, il est probable que votre chien voit ses instincts de chasseur réveillés à la vue ou à l'odeur du bétail ou de la faune sauvage. Cela provoque un dérangement, très problématique pour la faune, spécialement en hiver lorsque les animaux sauvages luttent pour passer l'hiver et plus particulièrement en période de reproduction. Raison pour laquelle les chiens doivent être tenus en laisse du 1er avril au 15 juillet en forêt, et toute l'année dans le périmètre de protection renforcée de la réserve d'oiseaux d'eau "Rade et Rhône genevois" annoncé par la signalisation sur le terrain. Cependant, de nombreux espaces de liberté pour les canidés existent sur le territoire du canton de Genève, où vos protégés pourront librement se dégourdir les pattes.

Enfin, n'oubliez-pas de ramasser les crottes de vos chiens : l'herbe souillée par les déjections canines peut provoquer des maladies parfois mortelles pour le bétail.

## **Respecter les cultures**

Un petit creux en chemin ? Mieux vaut anticiper et prendre un pique-nique avec soi que de cueillir son en-cas dans les cultures. Les fruits et légumes abondent dans les champs et l'impact peut paraître négligeable, mais les promeneurs sont également nombreux et il s'agit du produit du travail des agriculteurs duquel dépend leur revenu.

Enfin, si vous vous rendez en voiture en campagne, faites attention ne pas vous parquer dans l'herbe afin de ne pas l'abîmer et de ne pas gêner l'accès des machines aux champs et à la forêt.